Veltheim : carrière sans surprise

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 806

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022715

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dernières ont voulu un examen complémentaire avant de le voir se réaliser en catimini, sous la seule responsabilité de la Confédération,
— le soutien négatif du peuple vaudois est venu confirmer qu'aucune des variantes Corsy-Perraudettaz, même celle revue à la baisse, ne pourrait être envisagée.
Dans ces conditions, les Chambres ne peuvent imposer cette solution sans administrer un véritable camouflet aux citoyennes et citoyens qui estiment avoir le droit d'exprimer leur avis sur des questions qui les concernent directement.
Pour sûr qu'on entendrait — et chanté fort — le refrain «de toute façon, ils font comme ils veulent à Berne!». Le peuple vaudois a dit «oui» à la N1 (on peut la soutenir!) et «non» à la bretelle (on doit l'abandonner). *Punkt schluss.*

LA SEULE VOIE POSSIBLE

Le problème, qui reste entier, doit donc trouver une autre solution technique tout en bénéficiant du soutien financier de la Confédération. Sans parler de la surcharge des pénétrantes lausannoises de la Borde et du Bugnon, les réseaux routiers en place des communes de Pully, Paudex, Lutry ne peuvent assurer, dans des conditions satisfaisantes, la fonction de liaison. Des quartiers résidentiels entiers sont si gravement touchés par un trafic de transit qu'on peut douter de leur fonction. Lutry tout spécialement, déjà éventré par la route cantonale du bord du lac qui sépare le centre urbain de son arrière-pays colonisé par des immeubles étagés, voit maintenant ce dernier livré à un trafic qui, d'improvisé au départ, est devenu la règle, faute de mieux.

Il faut dès lors se pencher sur une solution partant de Corsy et se prolongeant sous forme de trafic éclaté, pensé et aménagé. Le Conseil d'Etat vaudois a déjà déclaré qu'en cas de renoncement définitif au tronçon Corsy-Perraudettaz, il lancera un concours d'idées. C'est selon nous la seule voie possible avec bien sûr à la clé l'assurance que la Confédération se déclare solidaire et contribue financièrement à sortir de l'impasse. **V. R.**

VELTHEIM

Carrière sans surprise

La carrière du nouveau président de la commune de Veltheim (1099 habitants), située entre Brugg et Aarau, présente certaines caractéristiques qui aident à mieux comprendre les comportements politiques de nombreux compatriotes alémaniques.
Hans Ulrich Stamm a 49 ans. Originaire de Veltheim, il y est né et y habite. Son père, manœuvre dans une conserverie de Lenzbourg, a été membre des autorités communales de Veltheim. Hans Ulrich Stamm accomplit un apprentissage d'armurier, métier qu'il exerce durant quelques années; puis il change de profession et devient instructeur au Département militaire fédéral. Par chance il maintient son domicile à Veltheim, ce qui lui permet de faire de la politique active.
Approché par les socialistes pour une candidature au Grand Conseil, il adhère au parti et se retrouve premier des viennent-ensuite dans le district de Brugg; puis une vacance lui permet d'y entrer. Sur le plan communal, l'Union ouvrière, proche du PS, lui propose une candidature à l'Exécutif. Il est élu. Après huit ans à la municipalité et quatre années à la vice-présidence, il devient président de Veltheim aux dernières élections de fin 1985.
S'en étonnera-t-on? Hans Ulrich Stamm déclare ouvertement, qu'en cas de scission du PS, il rallierait le camp «raisonnable et démocratique des sociaux-démocrates».

Ces données sont extraites d'un portrait publié dans le *Brugger Tagblatt* (4 janvier).

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Coopérer pour donner la vie

Nous avons souvent évoqué dans ces colonnes le problème d'aménagement du territoire créé par la rapide multiplication des résidences secondaires, notamment dans les régions de montagne (cf. DP 799).

Certaines communes commencent à réagir et cherchent les moyens de maîtriser leur développement. Pour l'heure c'est la commune de Praden, à une dizaine de kilomètres de Coire, qui a choisi la solution la plus radicale. Les paysans-propriétaires de la zone à bâtir se sont groupés dans une coopérative à laquelle appartient aussi la commune. La vente d'une parcelle n'est possible qu'à un acheteur qui s'établit à Praden; une clause du contrat assure le retour du terrain à la coopérative en cas de départ du bénéficiaire.
Paradoxalement c'est par le biais d'une institution de droit privé — la coopérative — qu'une collectivité publique conduit sa politique foncière et de développement; avec les seuls instruments légaux de l'aménagement du territoire, elle n'aurait pu atteindre une telle maîtrise.

Motivation de cette stratégie unique en Suisse? La volonté de maintenir le village en vie. Avec 51 habitants en 1980, Praden — 60 maisons dont la moitié en résidences secondaires fermées dix mois sur douze — était condamné à devenir le dortoir de la station touristique voisine de Tschiertschen. L'autorité communale a tout d'abord réussi à convaincre quelques propriétaires de louer leurs logements non plus à des vacanciers mais à des résidents; la commune a ensuite construit quelques logements. Et en 1984 déjà le village comptait 84 habitants et les terrains de la coopérative devraient permettre l'objectif visé de 100 à 120 habitants.